



## 3 Jours **Habilitation Electrique HC** dans SECURITE - HABILITATION ELECTRIQUE / Réf : SEC-ELEC-66

### Objectifs de la formation

- Gérer et appliquer la réglementation selon la norme NF C 18-510
- Garantir des interventions sécurisées lors de la consignation des circuits électriques sur les installations électriques.
- Obtenir un avis favorable pour l'obtention de l'habilitation électrique HC

### Programme de la formation

#### Jour 1 - Matin

##### 1. Définir les principes d'une habilitation électrique

- Les habilitations électriques
- Définition des symboles d'habilitation
- Lecture et exploitation du contenu d'un titre d'habilitation

##### 2. Définir les effets du courant électrique et les principes de prévention

- Effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.)
- Principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique

#### Jour 1 - Après-midi

##### 2. Définir les effets du courant électrique et les principes de prévention (suite)

- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement
- Analyse d'une situation vis-à-vis du risque électrique et prévoir les mesures de protection adaptées
- Conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13
- Conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'Article 13



- Procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique

### 3. Identifier les domaines de tension et les habilitations nécessaires

- Noms et limites des différents domaines de tension
- Principe d'une habilitation
- Définition des symboles d'habilitation

## Jour 2 - Matin

### 3. Identifier les domaines de tension et les habilitations nécessaires (suite)

- Rôles de chacun
- Appartenance des matériels à leur domaine de tension
- Contenu d'un titre d'habilitation
- Symboles d'habilitation et opération à réaliser

### 4. Décrire les zones d'environnement et appliquer les mesures de sécurité

- Zones d'environnement et leurs limites
- Équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.)
- Moyens de protection individuelle et limites d'utilisation

## Jour 2 - Après-midi

### 4. Décrire les zones d'environnement et appliquer les mesures de sécurité (suite)

- Limites et zones d'environnement
- Équipements de protection et vigilance face aux autres risques
- EPI appropriés : identification, vérification, utilisation

### 5. Expliquer comment assurer la mise en sécurité des circuits et des opérations électriques

- Séquences de mise en sécurité d'un circuit (consignation, Mise hors tension, Mise hors de portée) et déroulement des opérations de vérification d'absence de tension (VAT)



- Surveillance électrique de l'opération

## Jour 3 - Matin

### 6. Expliquer les types, structures et fonctions des ouvrages et installations électriques

- Types, structures et fonctionnements des ouvrages et installations (ligne et poste)
- Fonction des matériels électriques des postes : commande, protection, séparation
- Fonctionnement des ouvrages et installations électriques

### 7. Décrire comment appliquer les principes de sécurité liés à l'induction et au couplage capacitif

- Induction et couplage capacitif
- Mesures de prévention associées, comme la mise en équipotentialité
- Mesures de prévention associées à l'induction et au couplage capacitif
- Mise en oeuvre des techniques de mise en équipotentialité pour prévenir les risques

## Jour 3 - Après-midi

### 8. Identifier les équipements de protection et les manoeuvres des dispositifs de verrouillage

- Dispositifs de verrouillage et d'interverrouillage
- Équipements de protection collective et individuelle : identification, vérification et utilisation
- Fonctionnement et manoeuvre des dispositifs de verrouillage et d'interverrouillage

### 9. Identifier comment assurer la consignation en une étape

- Le chargé d'exploitation électrique, son rôle, échanges avec lui des informations, respect et suivi de ses instructions
- Étapes d'une consignation et utilisation des documents applicables (attestation de consignation en une ou deux étapes, avis de fin de travail...)
- Régime de réquisition, analyse des risques, avis de réquisition (si nécessaire)

## Pré-requis



Avoir, dans le domaine de tension considéré sur les Ouvrages ou les Installations électriques, des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle, et notamment :

- différencier les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu ;
- identifier les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects ;
- identifier les équipements électriques dans leur environnement (fonctions : séparation, protection commande, etc.) ;
- lire un schéma électrique et reconnaître les matériels à partir de leurs symboles.

## Public cible

L'habilitation électrique HC s'adresse à des personnes qui effectuent des consignations de circuits électriques. Elles sont responsables de la mise en sécurité des installations avant que d'autres interviennent. Exemple : technicien de consignation électrique, superviseurs de maintenant électrique, responsables de sécurité électrique, chargés de travaux électriques, techniciens d'exploitation des réseaux électriques

## Pédagogie

### Méthode pédagogique :

Tout au long de la formation, l'analyse de la fiche de poste, des missions ponctuelles et des retours d'expériences du stagiaire feront l'objet d'échanges constructifs et dynamiques. L'analyse d'études de cas, la mise en situation permettront de faciliter l'acquisition des connaissances et garantiront une bonne compréhension pour une mise en pratique efficace.

### Méthode d'évaluation :

A l'issue de la formation, l'animateur proposera dans un premier temps des évaluations théoriques (QCM), suivies d'évaluations pratiques (mise en situation, scénario basé sur la fiche de poste, etc). Les exercices pratiques seront élaborés en tenant compte des spécificités de l'activité professionnelle du stagiaire et des points d'évaluation imposés par la norme. Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation.

